

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

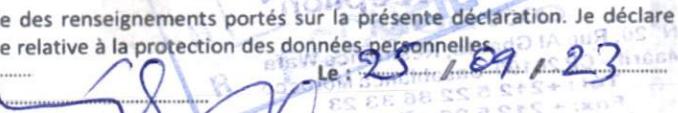
La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-818863

A 76670

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 2406 Société :			
<input type="checkbox"/> Actif <input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e) <input type="checkbox"/> Autre : KADRI - HASSANI - NABIB			
Nom & Prénom : 12-02-53			
Date de naissance :			
Adresse :			
Tél. : 0662256841 Total des frais engagés : 31345,- Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Dr. Rachid MCHAOURI Spécialiste des Maladies Respiratoires 13, Rue Ain Taouitale - Casablanca Tél. : 05 22 48 08 94 - 0522 20 47 40			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 18 SEPT 2023			
Nom et prénom du malade : KADRI Hassan NABIB Age :			
Lien de parenté : <input checked="" type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : BPCO + S.AOS + I.P.C			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : CASABLANCA Le : 25/09/23
Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

EXECUTION DES ORDONNANCES

Code du Pharmacien	Date	Montant de la Facture
ALAM ALI Pharmacien	18/9/23	6348,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Champ et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Accusé de réception OXYDOM 20, Rue Al Ghadfa, Résidence Wafa Maroc - CP 20100 Casablanca Maroc Tél : +212 5 22 86 33 23 Fax : +212 5 22 86 20 84 ICE : 000206172000009	25/09/2013					25.000,00 DH

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

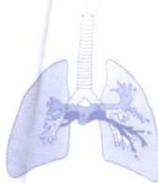
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine
de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفس

خريج كلية الطب بتولوز

الضيق - السيل - الحساسية

Mr KADRI HASSANI Najib

18.09.2023

116,00

1 ZAMOX 1 G

S.V

Casablanca, Le :

Prendre 1 sachet le matin et le soir, pendant 8 jours.

45,80 2 CORTANCYL 20 MG

S.V

Prendre 2 comprimés le matin, pendant 5 jours. PUIS 1CP/J PDT 5J

3 FOSTER SPRAY

S.V

64,22,50 Inhaler 2 bouffées le matin et le soir, pendant 6 mois. dans le volumatic

1 ULTIBRO

S.V

102,90 le matin, pendant 6 mois.

5 BRONCHODUAL 50µg/20µg/dose sol p inhal : fl press 200 doses

S.V

2 bouffées si gene respiratoire

S.V

6348,70

PHARMACIE CALIFORNIA
ALL ALAMI
Docteur en Pharmacie Dr. Rachid INCHAOUH
435, Bd. Panoramique Polo Casablanca - Tél: 0522.52.19.99
Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Ain Tadoujtate - Casablanca
tél.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

زقة عين توجطات - إقامة إلمايس - الطريق الأول (الدار البيضاء
Casablanca - 13, Rue Ain tadoujtate-Résidence Iliass 1er Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

الهاتف: 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40

Foster 100/6µg, solution pour inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00

Foster 100/6µg, solution pour inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

Foster 100/6µg, solution pour inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00

Foster 100/6µg, solution pour inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00

Foster 100/6µg, solution pour inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00

Foster 100/6µg, solution pour inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00

Foster 100/6µg, solution pour inhalation en flacon pressurisé

Distribué par PROMOPHARM S.A.
Z.I. du Sahel - Had Soualem

PPV : 291DH00

45,80

27-11-07A3

PPV: 116DH00
PER: 01-26
LOT: M 360

6 18001 041060
BRONCHODUAL 50 µg/20 µg/dose

(Bromhydrate de fénoterol/Bromure d'ipratropium anhydre)
Solution pour inhalation en flacon pressurisé
Flacon de 200 doses

BOTTUS.A.

PPV: 116 DH 90

312897-02

NOVARTIS

PPV: 723,00 DH

ULTIBRO®BREEZHALER®

110 µg/50 µg
Poudre pour inhalation
en gélule. Boîte de 30.
PPV : 843 DH



6 118001 031481

Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine
de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

خريج كلية الطب بتولوز

الضيقه - السل - الحساسية

Mr KADRI HASSANI Najib

18.09.2023

Casablanca, Le :

VNI

A VIE

Dr Rachid INCHAOUH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Ain taoujat - Casablanca
Tél.: 0522 48 08 94 / 0522 20 47 40

زنقة عين توجطات - إقامة إلیاس - الطابق الأول (قرب مصحة بدر) الدار البيضاء
13, Rue Ain taoujat-Résidence Iliass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

الهاتف: 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40

Dr, Rachid INCHAOUH

Spécialiste des maladies Respiratoires

Diplômé de la Faculté de médecine
de Toulouse

Asthme - Tuberculose - Allergies
respiratoires - Endoscopie - Spirométrie



الدكتور رشيد انشاؤه

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

خريج كلية الطب ببولوز

الحقيقة - السل - الحساسية

Casablanca, Le : 18 Septembre 2023

Certificat pour Mr KADRI HASSANI Najib

Je soussigné, Dr Rachid INCHAOUH, Pneumologue, certifie que :

Monsieur KADRI HASSANI Najib

présente une

BPCO AVEC SYDROME D APNNEE DE SOMMEIL AVEC HYPERCAPNIE

nécessitant un traitement de longue durée avec OXGENE A DOMICILE ET
VNI A VIE

Certificat délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Dr Rachid INCHAOUH

Dr. Rachid INCHAOUH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Ain taoujat - Casablanca
Tel.: 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

زنقة عين توجطات - إقامة إلیاس - الطاقي الأول (قرب مصحة بدر) الدار البيضاء
13, Rue Ain taoujat-Résidence Iliass 1^{er} Etage (en Face Clinique BADR) - Casablanca

الهاتف: 05 22 48 08 94 / 05 22 20 47 40

Partie réservée à l'adhérent (e) ou ayant droit

Nom et prénom : KADRI - HASSANI - NASIIB

Matricule : 2406

N° CIN :

Adresse : 2, RUE 6, LOT GHITA 2, CALIFORNIE . CALA

Bénéficiaire de soins : Adhérent Conjoint Enfant

Dr. Rachid INCHAOUIH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires

Partie réservée au médecin traitant

Je soussigne : Dr. Rachid INCHAOUIH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires

Spécialité :

N° ICE : 13, Rue Am. Foujita - Casablanca
Tél. 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

N° INPE :

091078857

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Kadri Hassani Nasiib.

Nécessitant un traitement d'une durée :

< 3 mois

Entre 3 et 6 mois

À vie

Arguments cliniques et résultats des examens complémentaires récents justifiant le diagnostic et traitement :

BP (o 200 + 3-40')
gas oxygén à domicile + UNI

Dont ci-joint ordonnance :

Traitements prescrit :

Voir ordonnance

Je déclare les informations ci-dessus sincères et véritables

Fait à : CPRA le 8/SEPT/2023

Cachet et signature du médecin traitant :

Dr. Rachid INCHAOUIH
Spécialiste des Maladies
Respiratoires
13, Rue Am. Foujta - Casablanca
Tél. 0522 48 08 94 - 0522 20 47 40

En application de la loi 08-09 relative à la protection des données à caractère personnel, MUPRAS garantie la confidentialité des informations communiquées

Date de facturation 25/09/2023

Référence Facture :

Devis N°: SO1962

Nom: KADRI HASSANI NAJIB
N° téléphone : 0661107362/0662256841
Médecin : INCHAOUH RACHID
Code client: 10439

Facture FA23/2857

Référence	Description	Qté	Prix unitaire	Tva	Montant HT
28111	[28111] LUMIS 150 VPAP ST • S/N 22221487470	1,000 Unité(s)	25 000,0000	20%	20 833,33 DH
					Total HT 20 833,33 DH
					20% 4 166,67 DH
					Total TTC 25 000,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de: vingt-cinq Mille DH zéro Centime

OXYDOM sarl
 Siège Social: 20, Rue Al Ghadfa, Rés.Wafa
 Maârif - Casablanca
 Tél : 0522.86.29.07 - Fax: 0522 86.20.84
 GSM: 0663.43.86.31
 PAT : 35890244 / RC : 144593
 ICE : 000206172000089

Siège commercial CASABLANCA :
 Résidence du Palais IV. N°1, rue Arago.
 Quartier des Hôpitaux. CP 20360
 Tél: 0522 863 3 23 / fax: 0522 862 084
 GSM: 0663 438 631
 Email : contact@oxydom.ma
 ICE: 000206172000089

Siège commercial RABAT :
 Im. N° 18 , Appt N°1. Résidence Safsaf
 Rue Aguelmane Sidi Ali. Agdal.
 Tél : 0537 774 076 / Fax : 0537 774 078
 GSM : 0663 438 631
 Email : contact.rabat@oxydom.ma

Siège commercial FES :
 Appt n°1 1ER étage. Résidence Rayan
 Av. Al Madina Monaouara.
 Lot Amal 2, Narjis. CP 30070.
 Tél : 0535 618 548 / Fax : 0535 618 543
 GSM : 0663 438 631
 Email : contact.fes@oxydom.ma

Siège social :
 20, rue Al Ghadfa. Résidence Wafa
 Maârif 20100. Casablanca. Maroc.
 RC : 144593 - PAT : 35890244
 IF : 1102972 - CNSS : 7093876
 SGMB Agence S ABDELMOUMEN
 Compte N° 022780000043002934049074